

02 avril 2012

Syndicat professionnel des Docteurs en Sciences de la Fonction Publique Hospitalière

S.N.S.H. | CHU de Dijon | Plateau Technique de Biologie | 2 rue Angélique Ducoudray | BP 37013 | 21070 Dijon Cedex
www.snsh.pro | contact@snsh.pro | snsh@chu-dijon.fr | 03 80 29 51 06 et 03 80 29 31 71

*Le Chef de Cabinet Adjoint
du Président de la République*

*« Réponse de la Présidence
de la République*

Docteur Emmanuel FLORENTIN
Président du Syndicat National des
Scientifiques Hospitaliers
2 rue Angélique Ducoudray
BP 37013
21070 DIJON CEDEX

Paris, le 30 MAR. 2012

Monsieur le Président,

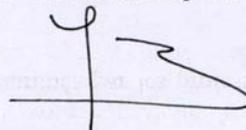
Vous avez, conjointement avec le Docteur Gaël BELLIOU, fait parvenir au Président de la République les résultats d'un sondage national réalisé par votre syndicat professionnel auprès des docteurs en sciences, contractuels au sein de la fonction publique hospitalière.

Monsieur Nicolas SARKOZY, dont vous connaissez la volonté de répondre au mieux aux besoins et aux attentes exprimés par les professionnels du monde médical, en particulier dans le milieu hospitalier, m'a confié le soin de vous remercier de votre démarche. Je puis vous assurer qu'il est très attentif à l'ensemble des conclusions de cette étude, concernant notamment les conditions de recrutement, de reconnaissance et de rémunération de ces agents.

A sa demande, je n'ai pas manqué de signaler votre intervention à Monsieur Xavier BERTRAND, ministre du travail, de l'emploi et de la santé, ainsi qu'à Monsieur François SAUVADET, ministre de la fonction publique, que vous avez par ailleurs saisis.

Vous serez tenu directement informé, par leurs soins, de la suite qui sera réservée à votre démarche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Simon BABRE